



Dernière mise à jour le 01/10/2025

VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose

[Fiche info](#)[Résumé des caractéristiques du produit](#)[Notice](#)

ANSM - Mis à jour le : 19/03/2024

Dénomination du médicament ↑

VITABACT 0,173 mg/0,4 ml collyre en récipient unidose

Chlorhydrate de picloxydine

Encadré ↑

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin, ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après votre traitement.

Que contient cette notice ? ↑

1. Qu'est-ce que VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ?
3. Comment utiliser VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

5. Comment conserver VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ?

6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique - ANTISEPTIQUE POUR USAGE OPHTALMIQUE

(S : organe des sens) code ATC : S01AX16

Ce médicament est un collyre antiseptique.

Il est préconisé dans le traitement de certaines infections superficielles de l'œil.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après votre traitement.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ?

N'utilisez jamais VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose:

- si vous êtes allergique au Chlorhydrate de picloxydine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

- Ne pas avaler. Ne pas injecter.
- Se laver les mains avant instillation.
- Ne pas toucher l'œil avec l'extrémité de l'unidose.
- En cas d'infection de l'œil, le port de lentilles de contact est déconseillé pendant toute la durée du traitement.
- Ce collyre, présenté en unidose ne contient pas de conservateur. Il doit être utilisé dès l'ouverture et jeté après utilisation.

Adressez-vous à votre médecin ou, pharmacien avant d'utiliser VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose.

Enfants et adolescents

NE JAMAIS LAISSER A LA PORTEE DES ENFANTS.

Autres médicaments et VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose

Si vous utilisez actuellement (ou avez prévu d'utiliser) un autre collyre, attendez 15 minutes entre les 2 instillations.

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose avec des aliments et, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et, allaitement

Ce médicament doit être utilisé avec prudence pendant la grossesse et l'allaitement.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Un trouble visuel bref peut se produire après instillation du produit. Attendez le rétablissement de la vision normale avant de conduire un véhicule ou d'utiliser des machines.

VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose contient

Sans objet.

3. COMMENT UTILISER VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ?



Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin, ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou, pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de 1 goutte, 2 à 6 fois par jour.

Mode et voie d'administration

- Voie ophtalmique
- En regardant vers le haut et en tirant légèrement la paupière inférieure vers le bas, instiller 1 goutte dans l'œil à traiter.
- Utiliser une nouvelle unidose lors de chaque instillation.

Durée du traitement

La durée du traitement vous sera précisée par votre médecin. Le traitement usuel ne dépassera pas 10 jours.

Si vous avez utilisé plus de VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose que vous n'auriez dû

En cas de surdosage, rincer au sérum physiologique stérile.

Si vous oubliez d'utiliser VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose

Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin, à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ? ↑

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Réactions d'intolérance locale (irritation transitoire, possibilité de réactions allergiques nécessitant l'arrêt du traitement).

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou, votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose ? ↑

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Après ouverture, l'unidose ne doit pas être conservée.

N'utilisez pas ce médicament si vous remarquez des signes visibles de détérioration.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS ↑

Ce que contient VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose

- La substance active est :

Chlorhydrate de picloxydine.....	0,2 mg
Quantité correspondante à picloxydine base	0,173 mg
Pour un récipient unidose	

- Les autres composants sont :

Polysorbate 80, glucose anhydre, eau pour préparation injectables.

Qu'est-ce que VITABACT 0,173 mg/0,4 ml, collyre en récipient unidose et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de collyre en récipient unidose. Boîte de 10, 20 ou 100 récipients unidose.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

LABORATOIRES THEA

12 rue Louis Blériot

631017 CLERMONT-FERRAND cedex 2

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

THEA PHARMA

37 RUE GEORGES BESSE

63100 CLERMONT-FERRAND

Fabricant

EXCELVISION

Rue de la Lombardière

07100 ANNONAY

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

{MM/AAAA}

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

legifrance.gouv.fr

gouvernement.fr

service-public.fr

data.gouv.fr

Nos partenaires

ansm

Agence nationale de sécurité du médicament
et des produits de santé

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Sauf mention contraire, tous les contenus de ce site sont sous [licence etalab-2.0](https://www.etalab.fr/fr/licence-etalab-2.0)